Le Bulletin de la retraite

OBSERVATOIRE DE LA RETRAITE

NO 66 - 2026

L'intelligence artificielle et la préparation financière à la retraite

L'intelligence artificielle (IA) s'est imposée dans le secteur des régimes de retraite, tant dans la gestion et l'administration des régimes que dans les services-conseils offerts aux individus. Elle peut guider la prise de décision des clients, par exemple pour évaluer leur tolérance au risque, diversifier leur portefeuille ou gérer les risques, selon leur parcours et leur littératie financière. Alors que les décisions financières les plus coûteuses découlent du stress, de la peur ou de l'urgence, l'IA ne perçoit ni l'angoisse, ni la fatigue émotionnelle, ni le besoin de rassurance en temps de crise. L'importance des professionnels en planification financière et fiscale pourra être maintenue grâce à leur empathie et leur capacité à situer les recommandations de l'IA dans le parcours de vie de chaque personne. En libérant du temps pour des tâches plus stratégiques, l'IA invite aussi à repenser la formation des futures cohortes de professionnels.

Bonne lecture !



SOMMAIRE

Actualités	2
Mobilisations	3
Le savant et la politique	4
Veille internationale	8

MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE : APRHQ, AQRP, AREF, AREQ-CSQ, CSD, CSN, CSQ, FIQ, FONDACTION, FORCE JEUNESSE, FTQ, FONDS FTQ, RÉSEAU FADOQ, RIIRS, RRFS-FTQ RRFS-GCF, SEPB-QUÉBEC, SPPMM

Actualités

■ Une publication récente de l'Institut du Québec (IDQ) jette un regard intéressant sur l'évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois au cours des dernières années. Selon l'IDQ, entre 2022 et 2025, le revenu disponible réel a diminué pour les 40 % des ménages aux revenus les plus faibles. Il est toutefois demeuré à peu près stable pour les 40 % suivants et a augmenté chez les 20 % des ménages aux revenus les plus élevés. De plus, depuis 2023, l'inflation perçue par les consommateurs québécois demeure systématiquement supérieure à l'inflation mesurée, entraînant un pessimisme qui ne correspond pas à l'évolution réelle du pouvoir d'achat.

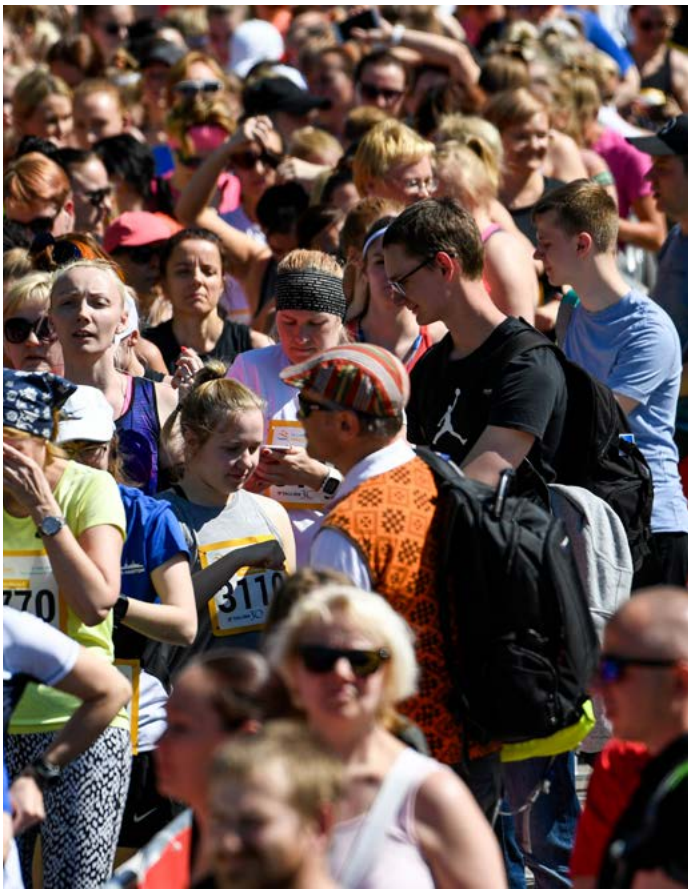
https://institutduquebec.ca/publications/pouvoir-d-achat-des-pistes-pour-mieux-comprendre-le-pessimisme-des-quebecois

■ Le contexte géopolitique actuel tendu fait en sorte de concentrer les investissements dans un plus petit nombre de pays, jugés plus sécuritaires pour les investisseurs internationaux. Les fonds d'investissement souverains, comme l'Alberta Heritage Funds, ont pratiquement doublé leurs investissements dans ces pays depuis 2021. Par exemple, les investissements faits aux États-Unis sont passés d'environ 28 % en 2021 à environ 41 % en 2026.

https://ifswf.org/sites/default/files/2026-07/IFSWF_Annual-Review.pdf

■ L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a conduit une étude pour le compte de Centraide du Grand Montréal sur la pauvreté dans le Grand Montréal. Selon cette étude, les personnes aînées sont particulièrement touchées par cette réalité. Chez les 65 ans et plus, la proportion de personnes ayant connu une pauvreté fortement persistante est passée de 1 % entre 1992 et 1999, à 11 % entre 2016 et 2023. Cette progression met en lumière la vulnérabilité économique croissante d'une partie de la population aînée.

https://www.centraide-mtl.org/medias/la-pauvrete-est-plus-repandue-et-plus-persistante-quon-ne-le-croit/



Mobilisations

■ Une pétition initiée par Paméla Marchand, anciennement employée de Service correctionnel Canada, a été présentée à la Chambre des communes par Don Davies, député fédéral du Nouveau parti démocratique (NPD). Cette pétition revendique une meilleure protection pour les travailleurs et travailleuses déclarés invalides à la suite de lésions professionnelles. La pétition réclame notamment que les travailleurs et travailleuses dans cette situation puissent toucher les rentes du régime de retraite sans réductions, comme s'ils avaient cotisé pendant une carrière complète.

https://www.noovo.info/nouvelles/societe/travail/article/une-ancienne-fonctionnaire-federale-reclame-un-meilleur-regime-de-retraite/

■ Une pétition électronique ouverte pour signature à la Chambre des communes réclame la réévaluation des prestations de la Sécurité de la vieillesse, notamment le Supplément de revenu garanti. La hausse du coût de la vie pour les personnes aînées à revenus faibles et modestes devrait entraîner une étude sur le caractère suffisant et adéquat des prestations de la Sécurité de la vieillesse, selon Kelly Read, le député parrainant la pétition.

https://www.noscommunes.ca/petitions/fr/Petition/Details?Petition=e-7810

■ Un texte d'opinion paru dans La Presse le 27 octobre souligne à nouveau l'importance de mieux financer les services et les soins à domicile pour les personnes aînées. Contrairement à une récession ou une crise temporaire, les décideurs publics savent que le vieillissement de la population nécessitera l'attribution de ressources sur le long terme. Parmi les solutions, le nouveau gouvernement du Québec s'est engagé à poursuivre le virage vers les soins à domicile, ce qui nécessitera des investissements importants pour concrétiser cette volonté.

https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2026-10-27/vieillir-chez-soi-financierement-possible-pour-nos-aines.php

Dans un communiqué, la FADOQ rappelle certains engagements pris par le Parti Québécois au cours de la dernière campagne électorale, soit

- l'augmentation de 50 % du budget en soins à domicile;
- la bonification de 10 millions de dollars par année du programme d'adaptation de domicile;
- l'accès facilité au crédit d'impôt pour le maintien à domicile;
- le dépôt d'un projet de loi pour le maintien de l'autonomie des aînés.

La FADOQ profite de ce communiqué pour féliciter toutes les personnes qui se sont portées candidates durant cette élection et remercie toutes celles qui ont travaillé dans un bureau de vote afin de permettre la tenue de cet exercice démocratique.

https://www.fadoq.ca/quebec-et-chaudiere-appalaches/actualites/communique/elections-quebec-action-50-ans-plus

Le savant et la politique

Riel Michaud-Beaudry
Observatoire de la retraite

L'intelligence artificielle et la préparation financière à la retraite

L'envol de ChatGPT il y a quelques années et la convivialité des outils d'IA générative ont rapidement suscité l'intérêt du public dans divers secteurs, en permettant à un simple utilisateur d'interagir intuitivement avec des technologies complexes et d'arriver à des résultats impressionnants. Le système de retraite n'est pas épargné par cette vague. L'IA est utilisée dans la gestion et l'administration des régimes, comme l'évaluation des gestionnaires de fonds ou l'automatisation de certains processus administratifs. Elle remet aussi en question le travail des professionnels en planification financière et fiscale, tel qu'il est pratiqué. Fait notable témoignant de la rapidité de ces changements : la ligne directrice no 10 sur la gestion des risques des régimes de retraite, pourtant publiée en 2024 et traitant des enjeux de cybersécurité, ne fait aucune mention explicite de l'IA. Ce texte explorera les possibilités et les limites de l'IA dans le domaine des conseils et de la planification financière et fiscale auprès des clients et investisseurs individuels.

Aider à prendre des décisions et à planifier sa retraite[1]

L'IA s'installe progressivement dans la planification financière et fiscale. Pour les professionnels, elle permet d'automatiser les tâches répétitives et chronophages, comme la rédaction de courriels et la prise de notes (61 %) et les tâches administratives (48 %) afin de dégager du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée, comme la génération de contenu. Elle intervient aussi dans le processus décisionnel en matière de placement, notamment pour résumer les commentaires de marché et les données économiques (56 %) ou réaliser des analyses de portefeuille et de risque (40 %)[2].

Les professionnels en planification financière et fiscale anticipent que l'IA occupera une place beaucoup plus significative dans l'avenir. L'IA pourra être utilisée pour l'analyse de portefeuilles, la proposition de stratégies d'investissement personnalisées, la détection de fraudes et l'automatisation de la budgétisation et de la gestion des finances personnelles. Si les professionnels en planification financière et fiscale utilisent l'IA, c'est que les avantages pour les clients et investisseurs sont aussi bien réels.

Tout d'abord, des systèmes d'IA plus sophistiqués et correctement réglementés peuvent améliorer l'accès aux conseils financiers. Ceci est particulièrement important

1L'auteur souhaite remercier Jacques Boucher pour ses conseils et apports. L'auteur est seul responsable des erreurs et omissions qui se trouvent dans le texte.

2 Chaire IG en gestion de patrimoine. (2025). Enquête sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les professions liées à la planification financière et fiscale. Repéré à : https://www.apff.org/fr/nouvelles/enquete-utilisation-intelligence-artificielle-professions-liees-planification-financiere-fiscale-ulaval-chaire-ig-gestion-partimoine

pour les personnes qui ne peuvent pas accéder à des conseils par les voies traditionnelles [3].

Ensuite, dans un contexte où les régimes de retraite à accumulation de capital occupent une place de plus en plus grande, les décisions à prendre par les personnes participantes seront nombreuses. L'IA pourra offrir des outils pour guider la prise de décision des clients ou des personnes participantes pour certains aspects. Cela pourrait être l'évaluation de la tolérance au risque, la diversification des portefeuilles et la gestion des risques, le tout en fonction d'où ils en sont dans leur parcours financier et de leur niveau de littératie financière [4].

De plus, l'IA pourrait contribuer à diminuer les impacts des fraudes financières en surveillant les comportements financiers pour détecter des anomalies, comme des dépenses inhabituelles ou des retraits soudains. Cette fonctionnalité sera particulièrement utile pour protéger les retraités vulnérables à la fraude ou au déclin cognitif. Environ les deux tiers des grands régimes du secteur public aux États-Unis envisagent de recourir à l'IA pour la détection de la fraude et la cybersécurité[5][6].

Enfin, l'IA peut être utilisée pour obtenir une projection personnalisée de l'espérance de vie. Une meilleure estimation de l'âge de décès permet de changer certaines stratégies de décaissement, comme la demande des rentes des régimes publics, l'allocation de ses placements ou l'achat de produits de décaissement assurant contre le risque de longévité[7].

Malgré leurs promesses, ces développements de l'utilisation de l'IA entraînent aussi une crainte quant à la concurrence. En effet, 26 % des conseillers financiers identifient les plateformes de conseils automatisés comme leur principal concurrent. De plus, 36 % d'entre eux estiment que l'IA pourrait éventuellement les remplacer. Le recours grandissant à l'IA tend à confirmer ces craintes : 57 % des millénariaux se disent plus enclins à y recourir et 56 % estiment aussi que les conseils générés par l'IA peuvent générer de meilleurs rendements que les conseils donnés par un humain seulement[8].



3 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. (2025). Intelligence artificielle et comportement des investisseurs. Repéré à : https://www.gerezmieuxvotreargent.ca/chemin-dapprentissage/recherches-et-rapports/intelligence-artificielle-et-comportement-des-investisseurs/

4 *Ibid*

5 Provost, D. (2025). Retraite : quand l'IA redéfinit la longévité. Repéré à : https://institutpf.org/nos-formations/le-magazine-la-cible/la-cible-octobre-2025/planification-de-la-retraite-quand-lia-redefinit-la-longevite

6 Lemieux, S. (19 août 2026). Les régimes de retraite avancent prudemment avec l'IA. Repéré à : https://www.finance-investissement.com/les-regimes-de-retraite-avancent-prudemment-avec-lia/

7 Provost. *Loc. cit.*

8 Hiyate, A. (7 juillet 2026). Les conseillers canadiens redoutent davantage l'IA. Repéré à : https://www.finance-investissement.com/actualites/les-conseillers-canadiens-redoutent-davantage-lia/

Les limites de l'IA

Il faut toutefois noter que l'utilisation de l'IA par les professionnels en planification financière et fiscale a ses limites. Les risques liés à l'utilisation de l'IA en matière d'investissement des particuliers comprennent les éléments suivants :

- **Parti pris :** Les modèles d'IA sont généralement soumis aux partis pris et aux suppositions des humains qui les développent. Par exemple, un système d'IA développé par des employés d'une entreprise en particulier peut être orienté vers la promotion des produits de cette entreprise, même si l'achat de ces produits n'est pas dans l'intérêt des clients et investisseurs [9].

- **Mimétisme :** La concentration des outils d'IA parmi quelques fournisseurs peut induire un comportement mimétique, une convergence des stratégies d'investissement et des réactions en chaîne qui exacerbent la volatilité lors des perturbations de marché [10].

- **Qualité des données :** Si un modèle d'IA repose sur des données de mauvaise qualité, alors les résultats, qu'il s'agisse de conseils, de renseignements ou autres, seront également de mauvaise qualité. Il en va de même si les bases de données utilisées pour l'entraînement sont incomplètes ou déséquilibrées, certains groupes pourraient alors être défavorisés. Par exemple, des populations rurales ou certaines minorités pourraient être sous-représentées, ce qui biaiserait les recommandations faites pour ces groupes[11] [12].

- **Gouvernance et éthique :** Le fonctionnement en « boîte noire » des systèmes d'IA, combiné aux limites en matière de confidentialité et de transparence des données, soulève des inquiétudes quant à l'imputabilité en cas de résultats négatifs pour les clients et investisseurs. Cette question d'imputabilité constitue d'ailleurs un frein important à l'adoption de l'IA. Il faut savoir que 74 % des professionnels en planification financière et fiscale la jugent préoccupante en matière de fiabilité et de sécurité de l'information générée. Cela soulève les enjeux liés aux responsabilités professionnelles associées à son utilisation[13].

Pour réduire le risque d'erreurs d'interprétation liées à l'IA, quelques pistes d'action pourraient améliorer son utilisation : 1) la vérification et la validation à plusieurs niveaux avec intervention humaine, 2) la formation et la sensibilisation des professionnels, 3) l'encadrement par des consignes claires provenant du professionnel, de son cabinet, du gouvernement ou de son ordre ou association professionnelle, 4) la vulgarisation du fonctionnement de l'IA et des mesures pour

9 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. ***Loc. cit***.

10 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. ***Loc. cit***.

11 Provost. ***Loc. cit***

12 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. ***Loc. cit***

13 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. ***Loc. cit***

limiter les risques de fuite de renseignements personnels et 5) l'utilisation de données impartiales et de haute qualité[14] [15].

Pour les organisations qui emploient les professionnels en planification financière et fiscale, l'adoption de l'IA devrait être envisagée comme une transformation continue plutôt qu'un projet ponctuel. Les organisations devront mesurer le succès au-delà de la simple utilisation des outils, en tenant compte du sentiment des employés, de la collaboration, de l'innovation et de l'assimilation des apprentissages. Il sera également important que les systèmes d'IA priorisent les intérêts des clients et investisseurs plutôt que ceux des entreprises qui les développent.



Conclusion

L'IA façonne déjà le travail des professionnels en planification financière et fiscale ainsi que les comportements de leurs clients et investisseurs. Cependant, la qualité des données qu'apporte l'IA transforme la valeur ajoutée de ces professionnels. En effet, les décisions les plus coûteuses pour les clients et investisseurs ne sont généralement pas prises par manque d'information, mais sous l'effet du stress, de la peur ou de l'urgence perçue. L'IA ne perçoit ni l'angoisse, ni la fatigue émotionnelle, ni le besoin de rassurance qui accompagne les périodes de crises financières, bien qu'elle puisse produire des réponses qui semblent empathiques. Les professionnels en planification financière et fiscale de demain devront miser sur leurs relations interpersonnelles autant que sur leurs connaissances des outils de l'IA. Les clients et investisseurs auront besoin de professionnels doués d'émotions et d'empathie. Ils devront soupeser les recommandations de l'IA dans le contexte du parcours de vie de chaque personne. C'est donc dire que le professionnel devra maîtriser des compétences relationnelles et communicationnelles beaucoup plus qu'auparavant s'il veut être en mesure de bien comprendre son client et de l'aider[16] [17].

---

14 Chaire IG en gestion de patrimoine. *Loc. cit.*

15 Telus. (2026). Établir la confiance, la transparence et la responsabilisation dans la gestion des régimes de retraite optimisée par l'IA. Repéré à : https://resources.telushealth.com/fr-ca/%C3%A9tablir-la-confiance-la-transparence-et-la-responsabilisation-dans-la-gestion-des-r%C3%A9gimes-de-retraite-optimis%C3%A9e-par-lia

16 Chaire IG en gestion de patrimoine. *Loc. cit.*

17 Ouellet, J.-F. (5 février 2026). Planifier sa retraite avec l'IA ? Utile, mais insuffisant. Repéré à : https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2026-02-05/l-ia-au-quotidien/planifier-sa-retraite-avec-l-ia-utile-mais-insuffisant.php

L'IA libère du temps précieux qui peut être utilisé pour des tâches plus stratégiques. Il est à souhaiter que le parcours académique de ces professionnels soit lui aussi modifié afin que la formation des prochaines cohortes intègre ces nouveaux développements.

Un aspect négligé dans les discussions sur l'IA dans le secteur des régimes de retraite et de la finance est son impact environnemental. L'entraînement et l'utilisation des grands modèles de langage exigent une puissance de calcul considérable, alimentée par des centres de données qui fonctionnent en continu. Ces infrastructures consomment d'importantes quantités d'électricité, souvent produite à partir d'énergies fossiles. Plusieurs entreprises technologiques investissent d'ailleurs dans les énergies renouvelables et l'optimisation des algorithmes afin de réduire cette empreinte. Pour le secteur de la finance et des régimes de retraite, adopter l'IA de façon réfléchie implique donc aussi de tenir compte de son coût environnemental.

Veille internationale

Allemagne

Plusieurs modifications au système de retraite allemand ont été annoncées récemment. Premièrement, comme beaucoup de pays, l'âge de la retraite pour les régimes publics sera relevé et ajusté en fonction de l'espérance de vie. Deuxièmement, un volet à cotisations déterminées sera ajouté aux régimes publics avec un taux de cotisation de 2 %, financé de manière paritaire entre employés et employeurs. Troisièmement, le pays se tournera vers l'augmentation du taux de couverture afin d'améliorer la sécurité financière pour les futures cohortes de personnes retraitées. Les efforts en ce sens porteront sur les négociations entre partenaires sociaux, la simplification administrative entourant les régimes de retraite et des mesures d'encouragement à l'épargne-retraite pour les personnes à faible revenu.

https://www.wtwco.com/en-us/insights/2026/09/germany-new-funded-state-pension-accounts-among-proposed-reforms



Canada

Le rapport méthodologique de Business Future Pathways et de l'Institut climatique du Canada publié en octobre pose les bases de la taxonomie canadienne de la finance durable. Cet outil volontaire vise à classer les activités économiques selon leur alignement avec la carboneutralité d'ici 2050, afin de clarifier le marché, réduire l'écoblanchiment et mobiliser les capitaux. La première phase (2026-2027) porte sur l'atténuation du climat.

https://www.businessfuturepathways.ca/wp-content/uploads/2026/10/Report-Canadian-Sustainable-Finance-Taxonomy.pdf

États-Unis

La proportion de petites entreprises permettant à leurs employés d'épargner par la retenue sur le salaire est passée d'environ 20 % en 2019 à environ 33 % en 2026. Quelques facteurs contribuent à l'augmentation de la popularité des régimes de retraite dans les milieux de travail. Il y a premièrement de plus en plus d'États américains qui obligent leurs employeurs à rendre disponible un régime de retraite, comme le fait la Loi RVER. Deuxièmement, il est de plus en plus reconnu que les régimes de retraite améliorent la rétention de la main-d'œuvre. Troisièmement, un nouveau programme, SECURE 2.0, offre des crédits d'impôts aux employeurs afin de couvrir les coûts liés à l'introduction d'un régime de retraite. Les régimes mis en place sont principalement des régimes similaires aux REER.

https://www.aarp.org/money/retirement/small-business-savings-plans/



International

L'organisation internationale de normalisation a lancé la norme ISO 45010, qui est la première norme internationale sur la gestion des menstruations et de la ménopause en milieu de travail. Elle prend la forme de lignes directrices, et non d'exigences certifiables. Elle fournit des recommandations reconnues à l'échelle internationale pour aider les organisations à comprendre les facteurs qui peuvent toucher les personnes en situation de menstruation ou de ménopause, et à cerner des mesures concrètes de soutien. Elles peuvent agir sur les environnements de travail physiques, l'organisation du travail, les politiques des ressources humaines et la culture organisationnelle. La norme offre une feuille de route pour réduire la stigmatisation, retenir les talents et créer des milieux de travail plus sains, sachant que des symptômes de la ménopause incapacitants peuvent conduire à se retirer entièrement du marché du travail, rendant plus difficile l'épargne-retraite.

https://www.hrreporter.com/focus-areas/compensation-and-benefits/iso-launches-new-iso-standard-for-menopause-menstruation-support/394872

Le Bulletin de la retraite

OBSERVATOIRE DE LA RETRAITE

L'Observatoire de la retraite publie un bulletin de la retraite afin d'améliorer les connaissances du grand public et de soutenir l'action des organismes qui y interviennent.

Nº 66 - 2026
Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
10555, avenue de Bois-de-Boulogne CP 2006
Montréal, Québec H4N 1L4
(514) 380-8916
www.irec.net

Directeur général : Robert Laplante
Rédacteur du Bulletin de la retraite :
Riel Michaud-Beaudry

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec